

Les conducteurs bénévoles

GORGES

Robert et Jocelyne BOCAGE
Tél. 02 33 46 39 09

MARCHESIEUX

Cécile LENESLEY
Tél. 02 33 46 62 54

PERIERS

Victor et Michèle FONTENELLE
Tél. 02 33 46 64 79

Cécile POUPPEVILLE et Claude CLÉMENT
Tél. 02 33 07 71 02

SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY

Françoise COHEN
Tél. 02 33 46 62 99

Marc et Josiane ROBIDOUX
Tél. 06 30 72 14 40 ou 02 33 07 05 26

Présidente de l'association :

Cécile LEFRANC - Tél. 02 33 47 30 97
Familles Rurales - 50190 Marchésieux

Coordonnatrice :

Cécile LENESLEY
Tél. 02 33 46 62 54 ou 06 31 26 40 49
50190 Marchésieux

Solidarité transport, un partenariat entre la MSA et Familles Rurales

N'hésitez pas à contacter votre MSA

Tél. 02 33 06 42 65

<http://benevoles-14-50.msa.fr/>



vous accompagner

Solidarité transport

Au Pays des Marais



Conception et réalisation : MSA Côtes Normandes - Service Communication - © photos : CCMSA, services images - 06/2011

Mise à jour - 04/04/2014

MSA Côtes Normandes Tél. : 02 31 25 39 39
37 rue de Maltot Fax : 02 31 25 38 07
14026 Caen Cedex 9 www.msa-cotesnormandes.fr



L'essentiel & plus encore



L'essentiel & plus encore

Solidarité transport

La MSA et l'association Familles Rurales de Marchésieux proposent un service de transport assuré par des bénévoles.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association.

Pour quoi ?

Pour vous accompagner dans des déplacements occasionnels : visites médicales, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites aux malades...

Sont exclus les transports pris en charge au titre de l'assurance maladie.

Où ?

Dans un rayon géographique limité. Voir carte ci-contre.

Quelle sera votre participation ?

- L'adhésion annuelle à l'association.
- Une participation aux frais kilométriques du bénévole.

Un reçu vous sera remis par le bénévole.

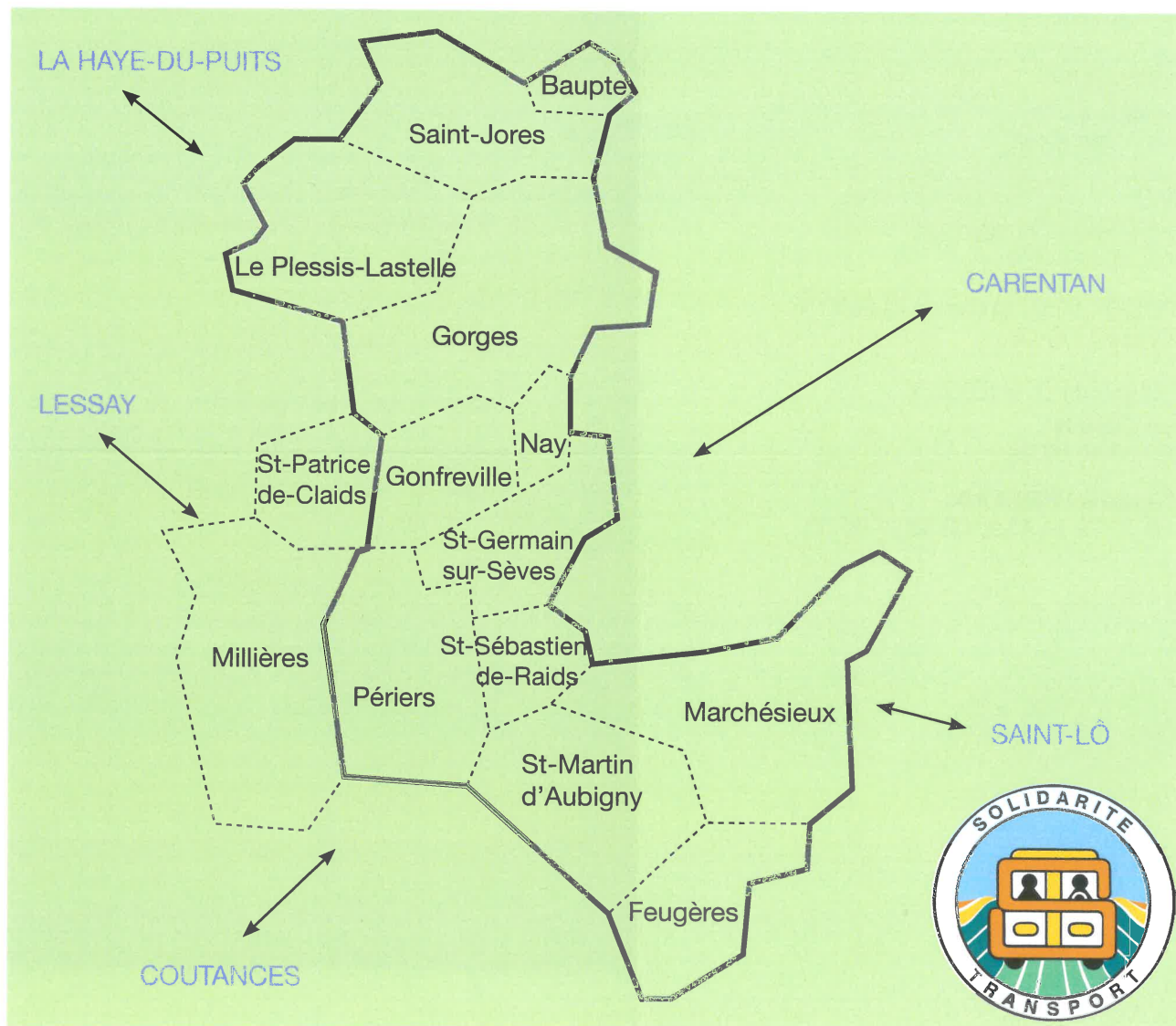
A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, adressez-vous au bénévole le plus proche de votre domicile figurant sur ce document.

Si possible, prendre contact avec lui 48 heures avant le déplacement.

Zone géographique desservie

Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur l'une des communes ci-dessous.



Votre transport peut être assuré dans une zone délimitée par les villes de :

- Carentan
- La Haye-du-Puits
- Coutances
- Saint-Lô
- Lessay